



PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Porteur-euse-s de projet proches de l'installation et paysan-ne-s installé-e-s intéressé-e-s par la commercialisation en AMAP

Si vous n'avez pas de connaissances sur le modèle AMAP, merci de participer à la soirée «Découvrir les AMAP» du jeudi 17 février car nous n'approfondirons pas les fondamentaux ([inscriptions ici](#)).

LIEUX et INTERVENANT-E-S

J1 • Intervention de Sophie Van de Velde - Brie Comte Robert (77)
J2 • Intervention d'Erwan Humbert - Longpont-sur-orge (91)

COÛT RÉSIDUEL

Prise en charge possible Vivéa ou CPF, + coût résiduel de 25€ par jour de formation soit 50€ les deux jours

METHODES EMPLOYEES

Témoignages de professionnels, apports théoriques, échanges entre participant-e-s



Formation «Être maraîcher-ère en AMAP» - Septembre 2021

Réseau AMAP Ile-de-France
47 avenue Pasteur - 93 100 Montreuil
09 52 91 79 95 • contact@amap-idf.org



FORMATION

DEVENIR PAYSAN·NE EN AMAP

Lundi 28 février et 14 mars 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances fondamentales et pratiques nécessaires à la commercialisation en AMAP pour les porteur-euse-s de projet à l'installation et les paysan-ne-s installé-e-s

PROGRAMME

JOUR 1 • LUNDI 28 FEVRIER • 9H30 – 17H30

- Fondamentaux AMAP : principes et engagements des amapien-ne-s et paysan-ne-s
- Étapes de création d'un partenariat AMAP
- Calcul du prix d'une part de récolte

JOUR 2 • LUNDI 14 MARS • 9H30 – 17H30

- Construction d'un partenariat AMAP : gérer les tensions et instaurer une relation de confiance
- Vers une communication fluide et adaptée : mise en situation à travers un jeu de rôle
- Parler de ses chiffres aux amapien-ne-s

JOURNEES OPTIONNELLES :

- Devenir maraîcher-ère en AMAP (planning de semis, itinéraire technique), 2 jours
- A la demande pour les autres productions

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Conditions d'accès : entretien avec la responsable de formation

Responsable de la formation :

Astrid Girard, chargée d'accompagnement des partenariats AMAP
astrid@amap-idf.org / 01 80 89 99 46 - 07 48 45 31 90

Délai d'inscription : 17/02/2022

Inscriptions en cliquant ici →

COÛT RÉSIDUEL

Prise en charge possible Vivéa, Pôle Emploi, ou CPF, + coût résiduel de 25€ par jour de formation soit 50€ les deux jours

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation

Une évaluation orale collective permettra de faire le point sur les acquis à l'issue de la formation

Taux de satisfaction des précédentes sessions: non connu

Formation portée par Les Champs des Possibles, organisme de formation n° 11770504477

